



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW  
INSTITUT INTERNATIONALE POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

**CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION  
DU PROJET DE PROTOCOLE PORTANT SUR LES  
QUESTIONS SPECIFIQUES AUX BIENS SPATIAUX A  
LA CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES  
INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS  
D'EQUIPEMENT MOBILES**

Berlin, 27 février / 9 mars 2012

UNIDROIT 2012  
DCME-PS – Doc. 19 rév.  
Original: anglais  
6 mars 2012

## **PROJET DE RESOLUTION N° 4**

présentée par la délégation de l'Afrique du Sud

*concernant l'octroi aux débiteurs de rabais raisonnables sur les taux d'exposition par les organisations de financement*

LA CONFERENCE,

*CONSCIENTE* des objectifs de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et de son Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux;

*SOUHAITANT* permettre l'octroi aux nations en développement de financement accessible pour les biens spatiaux;

DECIDE :

*D'ENCOURAGER* tous les États participant à la négociation et les institutions de financement internationales, nationales et privées à fournir leur assistance aux États en développement participant à la négociation en leur octroyant des rabais raisonnables ou des remises sur les taux d'exposition ou autres montants de nature semblable appliqués par ces institutions de financement.